

BYK-4509

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : BYK-4509

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK USA LLC
524 South Cherry Street
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086
Visitez notre site Web : www.byk.com
Adresse e-mail : BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1
703-527-3887**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Promoteur d'adhérence
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Liquides inflammables : Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

BYK-4509

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Stockage:

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange
 Nature chimique : solution of polyester alkyl ammonium salt

Composants dangereux

Composant	No.-CAS	Concentration (%)
1-Méthoxypropan-2-ol	107-98-2	>= 10 - < 20

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
 S'éloigner de la zone dangereuse.
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : Evacuer la personne à l'air. Pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Appeler un médecin immédiatement.
 En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
 Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

En cas de contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux : Laver à grande eau immédiatement pendant au moins 20 min.
 Appeler un médecin immédiatement.
 Enlever les lentilles de contact.
 Protéger l'oeil intact.
 Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
 Laver à grande eau immédiatement pendant au moins 20 min.
 Appeler un médecin immédiatement.

En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir; risque d'aspiration. Diluer avec 1 à 2

BYK-4509

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

verres d'eau. Obtenir une aide médicale si un vomissement spontané garder la tête plus basse que les hanches afin de prévenir l'aspiration dans les poumons.
 Ne jamais rien donner par voie orale à une personne inconsciente.
 Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
 Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
 Ne PAS faire vomir.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Pas d'information disponible.
 Pas d'information disponible.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Mousse
 Dioxyde de carbone (CO₂)
 Poudre chimique sèche
 Mousse résistant à l'alcool
 Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés : Pas d'information disponible.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Pas d'information disponible.
 Pas sensible a l'impact mecanique.
 Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
 Peut libérer des gaz toxiques, irritants et/ou corrosifs.
 Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
 Oxydes d'azote (NO_x)

Information supplémentaire : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
 Conserver à l'écart des agents oxydants.
 Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
 Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
 Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.
 Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
 Les vêtements de protection contre les incendies structurels offrent une protection limitée dans les situations d'incendie seulement
 Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

BYK-4509

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- | | |
|---|---|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | <ul style="list-style-type: none"> : Eliminer toute source d'ignition. Ventiler l'espace si utilisé à l'intérieur. Porter un appareil respiratoire autonome. : Éloigner toute source d'ignition.
Ne pas toucher ou marcher à travers le déversement : Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses. |
| Précautions pour la protection de l'environnement | <ul style="list-style-type: none"> : Empêchez le matériel renversé d'entrer dans la terra, l'eau et/ou l'air en employant des méthodes appropriées de retenue. <p>Empêchez le matériel renversé d'entrer dans la terra, l'eau et/ou l'air en employant des méthodes appropriées de retenue.</p> <p>Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.</p> |
| Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage | <ul style="list-style-type: none"> : Porter un appareil respiratoire autonome. Arrêter la fuite. Endiguer et contenir le débordement. Absorber avec une matière appropriée. Utiliser des pelles ne produisant pas d'étincelles pour ôter ce produit. <p>Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.</p> <p>Utilisez uniquement des outils anti-étincelles et / ou des équipements pouvant être mis à la terre. Les appareils électroniques doivent avoir la qualification électrique appropriée</p> <p>Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).</p> |

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- | | |
|--|--|
| Conseils pour une manipulation sans danger | <ul style="list-style-type: none"> : Nocif par contact avec la peau. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ |
|--|--|

BYK-4509

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Conditions de stockage sûres	<p>vapeurs/ aérosols. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Avant des opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à la terre. Des récipients devraient être fondus en étant vidés. Les vapeurs peuvent s'éloigner du lieu de travail avant de s'enflammer/avant un retour de flamme vers la source des vapeurs. Éviter la formation d'aérosols. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.</p>
Matières à éviter	<p>: Éviter l'exposition excessive à la chaleur, à la lumière et à l'air pour des périodes prolongées. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.</p> <p>: Conserver à l'écart des agents oxydants.</p> <p>Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.</p>

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE
Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
1-Méthoxypropan-2-ol	107-98-2	TWA	50 ppm	ACGIH
1-Méthoxypropan-2-ol		STEL	100 ppm	ACGIH
1-Méthoxypropan-2-ol		TWA	100 ppm 360 mg/m ³	NIOSH REL

BYK-4509

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

1-Méthoxypropan-2-ol

ST

150 ppm
540 mg/m³

NIOSH REL

Mesures d'ordre technique

: Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.
Contrôles techniques et / ou pratiques de travail devraient être mis en œuvre pour maintenir l'exposition à la silice cristalline respirable en dessous de la limite d'exposition.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

: A moins que le moniteur d'air montre que les niveaux de vapeurs/brumes/poussières sont inférieurs au seuil admissible d'exposition porter un respirateur correctement ajusté (approuvé NIOSH) pendant l'exposition au produit. Lorsque ce produit est utilisé à températures élevées, porter un respirateur avec un filtre pour les vapeurs (voir section 8). S'il y a risque de surexposition, portez un respirateur approprié à l'état de la matière (brouillard / vapeur / aérosol / particules) et approuvé NIOSH et bien ajusté conformément à la réglementation applicable

Protection des mains
Matériel

: Caoutchouc nitrile

Remarques

: Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux

: Lunettes de protection chimique
Lunettes de sécurité avec protections latérales
S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.
Porter un appareil de protection des yeux / du visage s'il y a un risque de contact direct des vapeurs / brouillards / poussières / aérosols / liquides avec les yeux ou le visage.

Protection de la peau et du corps

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
: Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures d'hygiène

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Porter des vêtements de travail propres, à manches longues et couvrant les jambes.

BYK-4509

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Des vêtements protecteurs et résistants aux produits chimiques doivent être portés si il y a possibilité d'éclaboussements.
 Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
 Ne pas fumer pendant l'utilisation.
 Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
 Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: liquide
Couleur	: jaune clair
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: 7, Concentration: 10 % (68 °F (20 °C)) Méthode: Universal pH-value indicator
Point/ intervalle de fusion	: < 32 °F (< 0 °C) Méthode: derived
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: > 248 °F (> 120 °C) Méthode: derived
Pression de vapeur	: 12 hPa (68 °F (20 °C)) Méthode: derived
Point d'éclair	: 113 °F (45 °C) Méthode: 48 (Abel-Pensky) DIN 51755
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative/Densité spécifique	: Donnée non disponible
Densité	: 1.111 g/cm ³ (68 °F (20 °C)) Méthode: 4 (20°C oscillating U-tube)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: complètement miscible

BYK-4509

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: > 392 °F (> 200 °C) Méthode: DIN 51794
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Non classé comme danger de réactivité. Non classé comme danger de réactivité.
Stabilité chimique	: Stable; polymérisation dangereux pas attendu Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Possibilité de réactions dangereuses	: MMP/Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl peut former des peroxydes dont la stabilité pas connu. Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de dangers particuliers à signaler. Donnée non disponible Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions à éviter	: Exposition prolongée l'air/chaueur/lumière Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	: Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	: Donnée non disponible Donnée non disponible

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation
Ingestion
Yeux
Absorption par la peau
Contact avec la peau

BYK-4509

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Toxicité aiguë**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Donnée non disponible

Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul**Composants:****107-98-2 1-Méthoxypropan-2-ol:**Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 4,016 mg/kg
Méthode: Directive CE 92/69/CEE B.1 Toxicité aiguë
(administration orale)
BPL: oui

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1500 ppm

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 13,000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Composants:**107-98-2 1-Méthoxypropan-2-ol:**Espèce: Lapin
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.4.
Résultat: Pas d'irritation de la peau
BPL: oui**Lésions oculaires graves/irritation oculaire****Composants:****107-98-2 1-Méthoxypropan-2-ol:**Espèce: Lapin
Résultat: Pas d'irritation des yeux
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.5.
BPL: oui**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Composants:**107-98-2 1-Méthoxypropan-2-ol:**

Type de Test: Test de Maximalisation

BYK-4509

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Voies d'exposition: Dermale
Espèce: Cochon d'Inde
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.6.
Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
BPL: oui

Mutagénicité sur les cellules germinales**Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

Cancérogénicité**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

IARC

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérogènes réglementés.

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

Toxicité pour la reproduction**Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

BYK-4509

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Toxicité à dose répétée**Produit:**

Remarques: L'absorption d'un solvant par inhalation et/ou par contact cutané répété peut résulter en d'éventuelles lésions du foie, des reins et du système respiratoire

Toxicité par aspiration**Produit:**

Donnée non disponible

Expérience de l'exposition humaine**Produit:**

Inhalation:

Symptômes:

De fortes concentrations sont irritantes pour les voies respiratoires. Peut causer maux de tête, étourdissement, nausée, vomissement, ainsi que dépression du SNC (sommolence, perte de coordination, fatigue).

Contact avec la peau:

Symptômes:

Le contact avec la peau peut probablement provoquer une irritation.

Contact avec les yeux:

Symptômes:

Le contact avec la peau peut probablement provoquer une irritation.

Ingestion:

Symptômes:

L'ingestion provoquera probablement l'irritation de la voie digestive; des fortes dosages peut causer une dépression du SNC.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: Les solvants risquent de dessécher la peau.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons :

Remarques: Donnée non disponible

BYK-4509

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Persistance et dégradabilité
Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation
Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Réglementation 40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques Ce produit ni ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION
Méthodes d'élimination

EPA code (s) de déchets dangereux : D001: Inflammable

 Déchets de résidus : Jeter selon accord avec les normes en vigueur aux niveaux local, fédéral et national.
 Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
 Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
 Jeter selon accord avec les normes en vigueur aux niveaux local, fédéral et national.

 Emballages contaminés : Vider les restes.
 Eliminer comme produit non utilisé.
 Ne pas réutiliser des récipients vides.
 Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

BYK-4509

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****IATA-DGR**

UN/ID No. : UN 3092
Nom d'expédition des Nations unies : 1-Methoxy-2-propanol, solution
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Flammable Liquids
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355

Code IMDG

Numéro ONU : UN 3092
Nom d'expédition des Nations unies : 1-METHOXY-2-PROPANOL, SOLUTION
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-D
Polluant marin : non

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**49 CFR**

Numéro ONU / ID / NA : UN 3092
Nom d'expédition des Nations unies : 1-Methoxy-2-propanol, solution
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : FLAMMABLE LIQUID
Code ERG : 129
Polluant marin : non

Tailles de récipient: tambours 55 gallons; seaux 5 ou 6 gallons; échantillons 2 oz./16 oz.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]**

BYK-4509

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans CERCLA.

SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

SARA 311/312 Dangers : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Massachusetts Right To Know

1-Méthoxypropan-2-ol	107-98-2
----------------------	----------

Pennsylvania Right To Know

Polymère	-
1-Méthoxypropan-2-ol	107-98-2

New Jersey Right To Know

BYK-4509

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

U.S.: Nombre Secret Commercial d'Enregistrement de New Jersey pour le produit (NJ TSRN) : 800963-5379

Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

Section 5a : Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante.

Section 4 / 12(b) : Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation.

DSL : Les composants suivants ne sont pas énumérés sur le LIS LCPE:

Catégorie de substance LIS : Polymère

LCPE

Pour cent de poids : 81.0 %

NSN Classé : L'annexe 9

Le maximum NSN a exigé : L'annexe 10

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 05/17/2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.